

Saint-Mandé, le 8 janvier 2014

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter
01 43 98 83 12
corinne.waechter@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr



Le Géoportail est le portail des territoires et des citoyens, qui a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, le Géoportail est un outil essentiel pour l'information du citoyen, la mise en œuvre des politiques publiques et le développement de services sur internet.

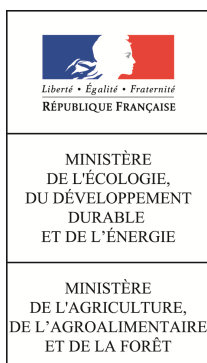
Nouveauté IGN, la carte : « Grande Guerre 1914 - 1918 »

A l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) édite la carte « Grande Guerre 1914-1918 ». Une carte riche en informations historiques et touristiques.

Labellisée par la Mission du Centenaire et réalisée en collaboration avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, cette carte inédite couvre la zone de Front de la Suisse à la mer du Nord, et présente de nombreuses informations historiques et touristiques : vestiges militaires, batailles, lignes de front, itinéraires, lieux de mémoire, musées, etc.

→ **La carte « Grande Guerre 1914-1918 » est disponible à partir du 13 janvier 2014 dans les points de vente habituels et en ligne sur www.ign.fr, rubrique « La boutique loisirs ».**

Editeur : IGN
Série : Evénement Tourisme et Découverte
Echelle : 1 : 410 000 (1cm = 4,1 km)
Référence : 87014
Prix : 7,90€ TTC



À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.